



## Italie

Source : «GEOATLAS.com  
© 2009 © Graphi-Ogre »

### Données générales

**Nom officiel** : République italienne

**Nature du régime** : démocratie parlementaire

**Superficie** : 310 226 km<sup>2</sup>

**Capitale** : Rome

**Monnaie** : Euro

**Langue** : italien

**Population** : 60.782.700 (au 1er janvier 2014)

**Densité** : 200 habitants au km<sup>2</sup> avec de fortes disparités régionales. La Lombardie est la région la plus densément peuplée avec près de 10 millions de résidents.

### Démographie

L'âge moyen des résidents en Italie est de 43,7 ans. Les deux tiers de la population ont entre 15 et 64 ans (contre 67,8% en 1999). Le taux de croissance de la population en 2014 est de 0,3%, entièrement dû à l'immigration. Les plus de 65 ans représentaient 21,4% de la population au 1er janvier 2014, contre 20,8% en 2012 (Istat 2014).

### Infrastructures

Le réseau routier (routes, régionale, provinciale, municipale) s'étend sur plus de 837.493 km, dont 7.500 km d'autoroute parcourant le pays du nord au sud (y compris la Sicile), en particulier au Nord. Deux « dorsales » d'autoroutes descendent vers le sud le long des côtes de la péninsule. L'autoroute est le mode de transport privilégié par les Italiens, même s'il est souvent encombré.

Le réseau ferroviaire s'étend sur 27.000km et permet de déplacer près de 540 millions de voyageurs chaque année. 4% de ce réseau concerne des lignes à grande vitesse : lignes Turin-Milan-Venise et Turin-Milan-Florence-Rome-Naples. Un programme d'investissements pour le réseau ferroviaire (nouvelles lignes et rénovations) est toujours en cours.

Le trafic aérien en Italie est au 5<sup>ème</sup> rang en Europe avec 10% du trafic. Le pays compte en tout 29 aéroports internationaux, les plus grands étant Leonardo da Vinci (Fiumicino) à Rome (35,9 millions de passagers) et Malpensa à Milan (23 millions de passagers). Milan possède deux autres aéroports (Linate et Orio Al Serio), ce qui en fait la première plaque tournante du trafic avec 38 millions de passagers.



Source : «GEOATLAS.com © 2009 © Graphi-Ogre »



## Les plus grandes villes

- Rome : 4.103.250 habitants
- Milan : 1.336.364 habitants (4 millions avec l'agglomération)
- Turin : 1.012.000 habitants
- Naples : 1.003.000 habitants
- Palerme : 700.000 habitants L'Italie se compose de 20 régions.

L'Italie se compose de 20 régions.

## Données politiques

### Type de régime

La Constitution italienne de 1948 a instauré un régime parlementaire classique.

Le Président de la République est élu par le Parlement réuni en Congrès et par 58 délégués des Régions. Son mandat est d'une durée de sept ans.

Le Président du Conseil, nommé par le Président de la République, dirige et coordonne la politique générale du gouvernement et en est responsable. Son mandat est de cinq ans. Le Parlement, se compose de deux assemblées : la Chambre des Députés et le Sénat. Elles exercent, toutes deux dans les mêmes conditions (bicamérisme parfait), la fonction législative et une fonction de contrôle sur le gouvernement et sur l'Administration publique.

La Chambre des députés comprend 630 membres et le Sénat 315, auxquels s'ajoutent sept sénateurs à vie (notamment les anciens Présidents de la République). La durée du mandat parlementaire est de cinq ans. Le scrutin est de type proportionnel avec un seuil minimum de voix pour accéder à un siège et une prime de majorité.

Une réforme du système électoral italien, fortement voulue par les partis suite aux difficultés de former un gouvernement après les dernières élections, est en cours.

### Les dernières et prochaines élections

Les dernières élections pour la chambre et le sénat se sont tenues en février 2013.

Prochaines élections en février 2018.

### Les principaux dirigeants

Sergio Mattarella est l'actuel Président italien, élu le 31 janvier 2015.

Le Président du conseil est Matteo Renzi (Parti Democrate) depuis le 22 février 2014.

Bien que le parti démocrate n'aie pas de majorité nette, les jeux d'alliances ont permis à Enrico Letta nommé suite aux élections de 2013 et ensuite à Matteo Renzi de devenir Président du conseil. Le gouvernement réunit le Partito Democratico, le Popolo della Libertà, la liste Scelta Civica e l'Unione di Centro.

## Données économiques en 2014

### Principaux indicateurs économiques par pays

| Indicateurs                  | Pays          | France         |
|------------------------------|---------------|----------------|
| PIB                          | 1.560 Mds EUR | 2060,6 Mds EUR |
| Déficit public en % du PIB   | -3%           | 4%             |
| Dettes publiques en % du PIB | 132%          | 95%            |
| PIB par habitant             | 26.054.63 EUR | 45 384 USD     |
| Taux de croissance           | -0,4%         | 0,4%           |
| Taux d'inflation             | +1,3%         | 0,5%           |
| Taux de chômage              | 12,9%         | 10%            |

Sources : Commission Européenne, INSEE, ISTAT

A noter que ces chiffres ne rendent pas compte des fortes disparités nord/sud avec des régions du nord qui concentrent près de 75% du PIB, un PIB par habitant dans le sud du pays de 40% inférieur à celui du nord et un taux de chômage de 60% plus important dans le sud que dans le nord du pays. La population des moins de 24 ans est particulièrement touchée avec un taux de chômage de l'ordre de 42%. Le taux de chômage italien ne tient pas compte du chômage technique.

### Situation économique

L'Italie est la 3<sup>ème</sup> puissance économique européenne de la zone euro après l'Allemagne et la France, la 9<sup>ème</sup> au niveau mondial (elle a été dépassée en 2013 par la Russie) et le 2<sup>ème</sup> partenaire économique de la France. L'Italie a connu, après la seconde guerre mondiale, une période de « miracle économique » avec une très forte croissance de la production industrielle (près de 6% par an entre 1950 et 1960) qui a assuré la transformation de son économie encore très dépendante de l'agriculture en véritable puissance industrielle.

Fortement touchée par le choc pétrolier de 1973, l'économie italienne a vécu un deuxième miracle économique dans la seconde moitié des années 80 par le biais d'une tertiarisation accrue. Elle connaît de moins bonnes performances économiques depuis les années 1990, liées notamment à ses problèmes persistants de compétitivité. Ainsi le taux de croissance du PIB a fortement chuté ces 40 dernières années : de 45,2% en cumulé dans les années 70, il était de 26,9% dans les années 80, de 17% dans les années 90 et de 2,5% dans la dernière décennie.

Si l'industrie est le secteur qui a le plus souffert de la dernière crise en Italie, la composante industrielle de l'économie italienne représente encore près de 19% de la valeur ajoutée brute en 2014. Cette industrie est essentiellement manufacturière -l'Italie est la 5<sup>ème</sup> puissance manufacturière mondiale- et basée sur la fabrication de machines et équipements, la métallurgie, suivies par l'industrie alimentaire et les secteurs phares du Made In Italy : textile, cuir et habillement. Le secteur du tourisme représente par ailleurs environ 10% du PIB, faisant de l'Italie la 5<sup>ème</sup> destination touristique mondiale. L'agriculture contribue pour environ 2% au PIB.

L'économie de l'Italie repose principalement sur les PME et se caractérise par un tissu entrepreneurial dynamique et particulièrement dense (5,5 millions d'entreprises contre 3,14 en France). 99% de ces entreprises sont des PME et 95% des micro-entreprises (moins de 10 salariés) ; ces entreprises sont souvent regroupées en « districts industriels » qui permettent une ouverture au progrès technique, une production ciblée et sur-mesure et consacrent une part importante de leur activité à l'exportation.

Le puissant mouvement de privatisation des années 1990 n'a pas modifié la donne, même s'il a pu conduire à la constitution de groupes privés italiens de premier plan tel ENI, qui ne représentent toutefois qu'une part limitée du PIB contrairement à la France où les 15 premiers groupes représentent plus de 40% du PIB.

Le tissu industriel italien se distingue par un important capitalisme familial complété par un très large réseau de PME, véritables porte-drapeau du savoir-faire italien.

De plus, par rapport à la moyenne européenne, les entreprises italiennes se caractérisent également par leur faible endettement (qui représente 80% contre une moyenne de plus de 110% en Europe).



L'économie italienne est marquée par d'importantes disparités entre régions. La géographie économique de la péninsule peut ainsi se décomposer en quatre zones : le Nord-Ouest autour de Milan, véritable capitale économique du pays, de Turin et de Gênes se caractérise par une forte présence industrielle avec un PIB par habitant parmi les plus élevés d'Europe (31.400 EUR par habitant). Une deuxième « macro-région » très dynamique se dessine dans le Nord-Est du pays avec des PME industrielles historiques qui résistent bien à la crise. Dans le centre du pays, l'industrie et le tourisme sont fortement développés. Le sud et les îles, ou Mezzogiorno, est quant à lui marqué par la présence de TPE et d'industries agroalimentaires qui souffrent du manque d'infrastructures et de la présence d'une importante économie souterraine et qui sont des difficultés supplémentaires pour le développement d'entreprises dans cette zone. L'activité y reste concentrée sur les plaines littorales tandis que les zones à l'intérieur des terres ont tendance à rester en marge.

L'Italie souffre de faiblesses structurelles parmi lesquelles ces disparités régionales et un manque de matières premières et de ressources énergétiques qui déséquilibrent sa balance commerciale : les importations de ces produits satisfont plus de 80% de la demande intérieure nette d'énergie du pays et elles représentent 3,4% du PIB. L'Italie est fortement dépendante des combustibles fossiles : le pétrole, destiné principalement au secteur des transports, mais également le gaz, qui représente près de 37% de sa demande énergétique totale et presque la moitié de la production électrique nationale. (Afin de pallier cette dépendance, l'Italie est particulièrement active dans le domaine des énergies nouvelles, en particulier photovoltaïque).

Dans les autres secteurs, l'Italie réalise de bonnes performances à l'exportation dans les domaines des machines-outils, de la métallurgie, du textile et de l'habillement et de la pharmacie.

## Situation financière

L'Italie a été rapidement touchée par la crise économique et financière mondiale. Alors qu'elle affichait une croissance relativement soutenue (+1,6% en moyenne annuelle sur la période 2000-2007, chiffre inférieur aux 2,1% français, mais égal à la moyenne de la croissance allemande sur cette période), l'économie italienne a, dès l'année 2007, nettement ralenti, avant de chuter fortement en 2009, de -5,5% (-4,4% pour la zone euro). Après une croissance de 1,7% en 2010, et un nouveau ralentissement à +0,4% en 2011, l'Italie a connu deux années successives de forte contraction du PIB en 2012 (-2,5%) et 2013 (-1,9%), portant la contraction depuis le début de la crise à plus de 9%. En 2014, l'Italie a globalement maintenu son PIB avec une contraction de -0,4% seulement malgré des conditions de crédit restrictives et un marché du travail dégradé par la crise qui ont pesé sur la demande intérieure. Le remboursement des arriérés gouvernementaux au secteur privé (2,2% du PIB à fin janvier 2015) n'a pas suffi à la reprise des investissements.

Le taux de chômage a atteint son maximum depuis 40 ans en novembre 2014 (13,4 % de la population active) mais a reculé en décembre, à 12,9% (soit plus de 3,3 millions de personnes). Le taux de chômage des jeunes (15-24 ans) atteint 42,0 % ce même mois (après le pic de 43,0% en novembre) et plus de 50% dans le Sud de l'Italie.

L'activité économique devrait reprendre progressivement en 2015. L'Italie devrait tirer parti d'une hausse de la demande sur les marchés à l'exportation et de la baisse de l'euro. En outre, la bonne tenue des exportations, les baisses d'impôts, une offre de crédit plus abondante et le recul des prix de l'énergie devraient renforcer quelque peu la demande intérieure.

S'agissant de la dette publique, alors que le précédent gouvernement avait l'ambition de la réduire à partir de 2013, elle a atteint 132% du PIB en 2014 contre 127,8% en 2013. Une partie de cette augmentation est imputable au plan d'apurement des dettes commerciales des administrations publiques.

L'Italie a enregistré un déficit public de 3% en 2014, contre 2,9% l'année précédente, dans les limites du Pacte de stabilité, selon l'Institut national des statistiques (Istat). L'Italie a dégagé un excédent primaire (hors intérêts sur la dette) de 1,6% du PIB (contre +1,9% en 2013). Istat confirme par ailleurs le recul de 0,4% du produit intérieur brut en volume en 2014.



## Perspective 2015

Depuis la fin de l'année 2014, de nombreux signaux semblent indiquer un frémissement de l'économie italienne. Tout d'abord, le PIB a interrompu sa chute au 4<sup>e</sup> trimestre 2014 et l'Institut statistique national Istat a prévu début mars une croissance de +0,1% pour le 1<sup>er</sup> trimestre 2015, alors que le pays n'a pas connu un seul trimestre de croissance depuis mi-2011. Déjà en décembre 2014 les commandes dans l'industrie se sont nettement redressées (+4,5% sur un mois et +5,8% sur un an). La majeure partie de ces commandes vient de l'extérieur. La production industrielle est légèrement repartie à la hausse en novembre et décembre et les ventes au détail ont elles aussi un peu augmenté en décembre. La fédération de la distribution, Confcommercio, confirme que la chute de la consommation s'est interrompue même si elle reste très prudente pour les premiers mois de 2015. Les indices de confiance des ménages et des entreprises ont quant à eux connu une nette amélioration en janvier et février. Par ailleurs, l'achat et la vente de logements a augmenté au 4<sup>e</sup> trimestre 2014 de 7,1% sur un an et ceux de l'ensemble des biens immobiliers de 5,5%. L'impact de ces premiers signes de reprise reste faible sur le plan de l'emploi, mais là aussi des signes d'amélioration sont perceptibles : en janvier, l'emploi est resté stable par rapport à décembre mais il a augmenté de +131.000 sur un an ; le taux de chômage reste élevé mais il a reculé pour le 2<sup>e</sup> mois consécutif en janvier, à 12,6% (après 12,7% en décembre et après le pic de 13,2% en novembre).

## Politiques fiscale et économique

Depuis sa nomination, Matteo Renzi s'est donné cent jours pour changer l'administration publique, la fiscalité et la justice. Il a présenté un ensemble de mesures -certaines effectivement adoptées en Conseil des ministres, d'autres ayant fait l'objet d'une simple déclaration- qu'il a lui-même appelé la « svolta buona » (le « bon tournant ») visant à relancer l'économie à travers une réduction de la pression fiscale, un plan pour le logement, une réforme du marché du travail et des amortisseurs sociaux mais aussi une augmentation du plan d'apurement des retards de paiement des administrations publiques. Certaines incertitudes demeurent concernant le financement des réformes annoncées.

A l'exception de son importante dette publique, l'économie transalpine ne présente pas de déséquilibre macroéconomique majeur : l'endettement privé reste limité en raison du comportement prudent des ménages et des entreprises ; malgré une baisse récente des prix de l'immobilier, il n'y a pas eu de « bulle immobilière » en Italie ; l'industrie manufacturière italienne est ample, relativement robuste et dégage des excédents extérieurs ; le système bancaire italien, bien qu'affecté par des problèmes de hausse des créances douteuses et de rentabilité, reste résilient à la crise.

## Accords politiques, juridiques et multilatéraux

L'Italie est membre de l'Organisation des Nations Unies depuis 1955 et représente le sixième contributeur derrière les Etats-Unis, le Japon, l'Allemagne, le Royaume-Uni et la France. Elle est également membre de l'OTAN depuis 1949, de l'Organisation Mondiale du Commerce depuis 1995, de l'OCDE et est signataire du protocole de Kyoto. Par ailleurs, elle est, depuis 1950, l'un des 47 Etats membres du Conseil de l'Europe et, depuis 1973, l'un des 56 Etats participant à l'OSCE. L'Italie est aussi l'un des membres fondateurs, en 1975, de l'actuel G8 (à l'époque G6) et fait partie du G20, créé en 1999.

En 1957, l'Italie était l'un des six pays fondateurs de l'Union européenne.

## Commerce extérieur

**Importations en 2014 :** 355 Mds EUR

**Exportations en 2014 :** 398 Mds EUR

**Poids de la France dans les importations de l'Italie :** 8.6% des importations de l'Italie

### Etat des lieux du commerce extérieur

L'économie italienne est très fortement tournée vers l'exportation avec 200.000 entreprises régulièrement exportatrices contre 120.000 en France en 2014 (selon les douanes françaises).

Le commerce extérieur italien a effectué en 2014 un redressement spectaculaire avec un excédent commercial de près de 43 Mds EUR et 86 Mds EUR hors produits énergétiques.

Les exportations ont augmenté de +2% par rapport à 2013, à 398 Mds EUR, surtout en direction des pays de l'UE (+3,7%), qui représentent en 2014 54% du total des exportations.

La hausse des exportations italiennes est particulièrement importantes vers la Belgique (+15,7%), la Pologne (+9,9%), la République tchèque (+9,3%), le Royaume-Uni (+6,6%) et l'Espagne (+4,6%).

L'Allemagne et la France restent les deux premiers clients et fournisseurs pour l'Italie, après l'Allemagne, qui absorbe 12,6% des exportations italiennes et représente 15,4% de ses importations, la France demeure le 2<sup>ème</sup> partenaire commercial de l'Italie, avec respectivement une part de 10,6% des exportations et 8,6% des importations. A noter que les Etats-Unis sont la troisième destination des produits italiens (marché très dynamique, exportations en hausse de 10,2% par rapport à 2013).

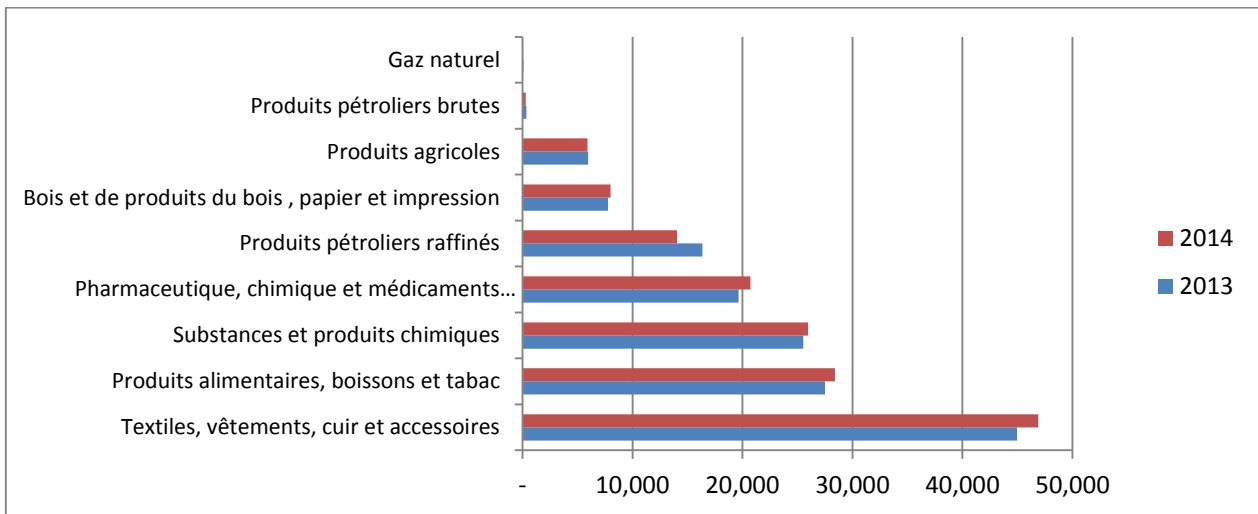
Concernant les importations italiennes, celles en provenance de l'UE ne progressent globalement que modérément (+1,3%), de manière relativement forte en provenance de Pologne (+8,0%), dans une moindre mesure d'Allemagne (+2,5%), du Royaume-Uni (+4,1%) et d'Espagne (+4,1%).

Les secteurs traditionnellement porteurs à l'exportation ont dans l'ensemble vu leurs ventes en dehors du pays progresser en 2014, en particulier le textile-habillement, les transports et automobiles, les machines et la pharmacie. En revanche, la catégorie « produits métallurgiques » a enregistré une diminution de ses exportations.

Les importations ont poursuivi leur diminution (-1,6%, à 355 Mds EUR), mais celles en provenance des pays de l'UE augmentent légèrement, tandis que celles en provenance du reste du monde se contractent plus nettement (-5,4% par rapport à 2013). Toutefois, les importations hors produits énergétiques sont en progression (de +2,8% par rapport à 2013), l'essentiel de la baisse des importations étant causée par la nette diminution des montants de produits énergétiques importés.

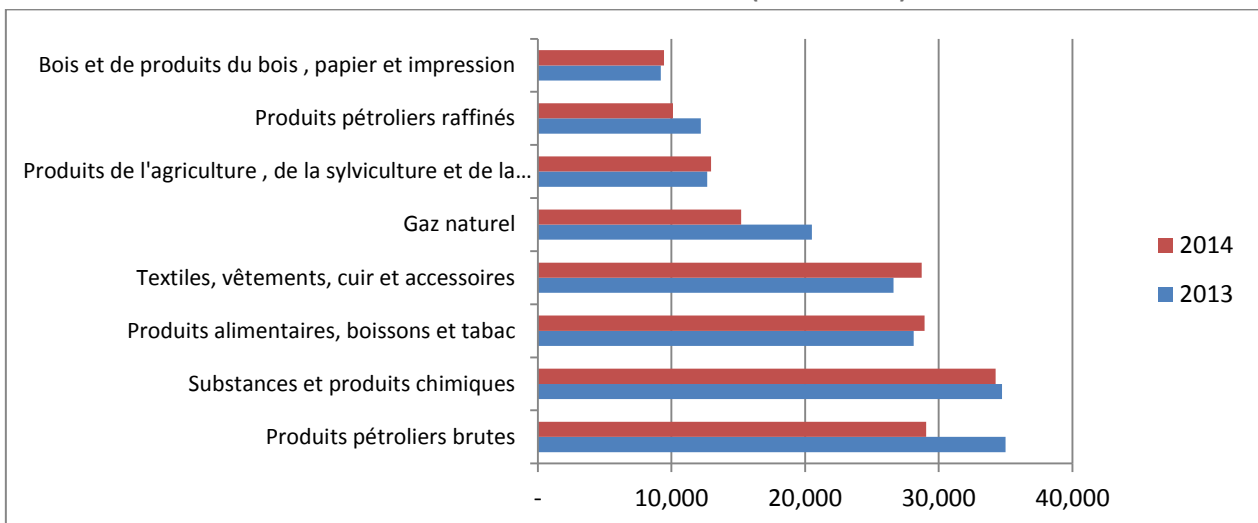
Les fournisseurs non européens occupent une place importante dans les importations italiennes, qu'il s'agisse des pays OPEP (mais avec une forte contraction de près de 30% par rapport à 2013), de la Russie (en contraction également depuis la crise russo-ukrainienne, de 20%) et de la Chine, quatrième fournisseur du pays (hausse de 7% des importations).

## PRINCIPAUX PRODUITS EXPORTES (en Mlds EUR)



Source : SER sur base statistiques ISTAT

## PRINCIPAUX PRODUITS IMPORTES (en Mlds EUR)



Source : SER sur base statistiques ISTAT

## LES PRINCIPAUX CLIENTS DE L'ITALIE

| RANG | PAYS        | PART DE MARCHÉ | EVOLUTION 2014/13 |
|------|-------------|----------------|-------------------|
| 1    | Allemagne   | 12.8%          | 0.4%              |
| 2    | France      | 10.6%          | -0.2%             |
| 3    | Etats-Unis  | 7.4%           | 0.5%              |
| 4    | Royaume Uni | 5.2%           | 0.2%              |
| 5    | Suisse      | 4.8%           | -0.4%             |

Source : SER de Rome/ Données ISTAT

## LES PRINCIPAUX FOURNISSEURS DE L'ITALIE

| RANG | PAYS      | PART DE MARCHÉ | EVOLUTION 2013/12 |
|------|-----------|----------------|-------------------|
| 1    | Allemagne | 15.4%          | 0.7%              |
| 2    | France    | 8.6%           | 0.2%              |
| 3    | Chine     | 7.0%           | 0.6%              |
| 4    | Pays-Bas  | 5.4%           | -0.4%             |
| 5    | Espagne   | 4.8%           | 0.3%              |

Source : SER de Rome/ Données ISTAT

## Les échanges entre France et Italie

L'Italie est notre 3e marché d'exportation avec 7.2% des ventes françaises mondiales, derrière l'Allemagne (16,6%) et la Belgique (7,3%) qui a dépassé l'Italie en 2013 mais devant le Royaume Uni et l'Espagne (tout deux à 7,1%).

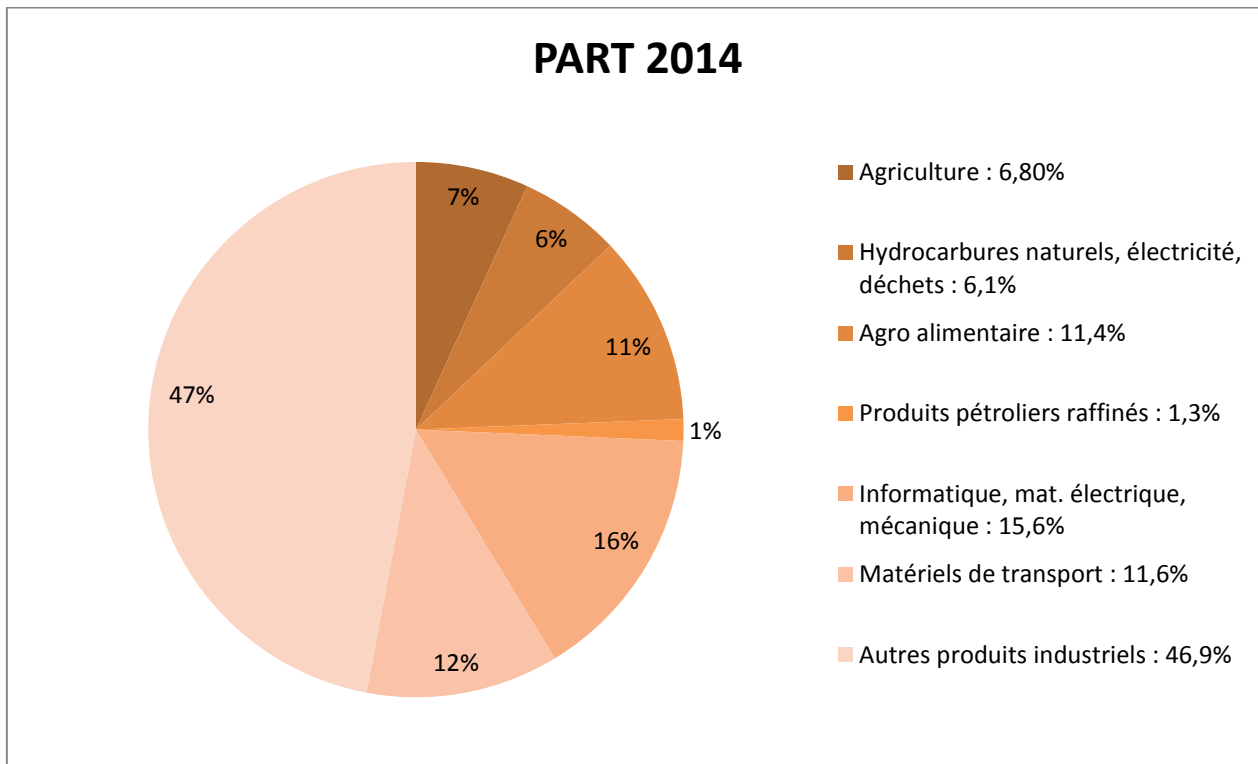
Les exportations de la France vers l'Italie ont représenté 30,8 Mds EUR en 2014 et les importations 36,2Mds EUR.

Le solde commercial de la France vis-à-vis de l'Italie est déficitaire (-5,4 Mds EUR), mais s'est un peu amélioré par rapport à 2013 (-5,9 Mds EUR), grâce à la hausse de nos exportations vers l'Italie (+1,3%, à 30.8 Mds EUR) et alors que nos importations depuis l'Italie sont à peu près stables (36,2 Mds EUR). La part de marché des produits français en Italie confirme sa tendance à la stabilisation, à 8,6%, après toute une décennie de recul.

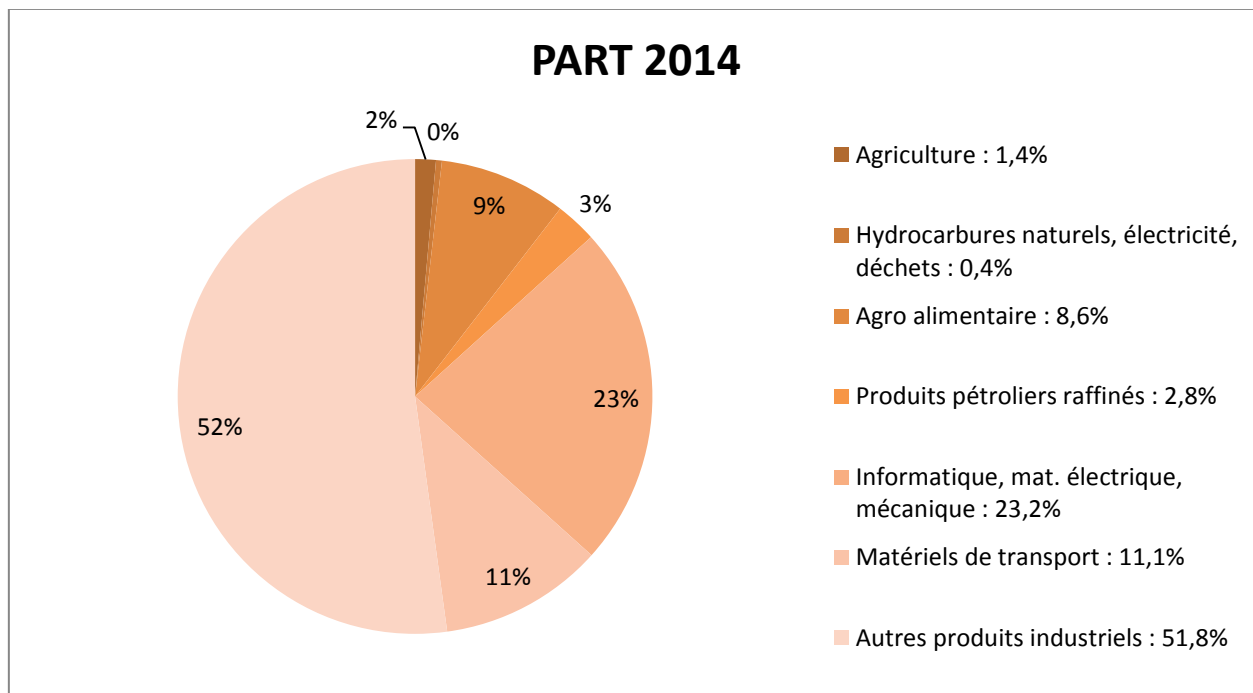
| TOTAL  | EXPORTATIONS VERS L'ITALIE |                 | IMPORTATIONS VERS L'ITALIE |                 | SOLDE 2013 |
|--|----------------------------|-----------------|----------------------------|-----------------|------------|
|  | 30 818                     |                 | 36 206                     |                 |            |
|  | PART 2014                  | EVOLUTION 14/13 | PART 2014                  | EVOLUTION 14/13 |            |
| Agriculture                                  | 6.8%                       | -7.1%           | 1.4%                       | -4%             | 1 617      |
| Hydrocarbures naturels, électricité, déchets | 6.1%                       | 26.5%           | 0.4%                       | 40.1%           | 1 735      |
| Agro alimentaire                             | 11.4%                      | -1.7%           | 8.6%                       | 0.6%            | 394        |
| Produits pétroliers raffinés                 | 1.3%                       | -11.8%          | 2.8%                       | -2.8%           | -587       |
| Informatique, mat. électrique, mécanique     | 15.6%                      | 2%              | 23.2%                      | -3%             | -3 594     |
| Matériels de transport                       | 11.6%                      | -1.2%           | 11.1%                      | 9.7%            | -447       |
| Autres produits industriels                  | 46.9%                      | 1.7%            | 51.8%                      | -0.7%           | -4 292     |



Ventilation des exportations de la France vers l'Italie



Ventilation des exportations italiennes vers la France





## Les secteurs porteurs

Dans ce cadre difficile pour les exportations françaises en Italie, il convient pour les entreprises de se concentrer sur des marchés de niche et de bien étudier le positionnement de son produit pour se lancer sur le marché italien. Un certain nombre de secteurs continuent toutefois d'offrir de bonnes opportunités pour les entreprises françaises :

### LES PRODUITS AGRICOLES ET ALIMENTAIRES

L'Italie représente, pour les produits alimentaires français, un marché de 60 Millions de consommateurs avec un intérêt croissant pour la cuisine étrangère. Les opportunités sont donc nombreuses. L'Italie est structurellement déficitaire sur les produits agricoles bruts (céréales, etc.), les produits pour son agriculture (alimentation animale, bovins d'engraissement, etc.) et sur de nombreux produits alimentaires (ingrédients pour IAA, viandes, produits laitiers, etc.).

Les Italiens sont et resteront des fins gourmets, les plaisirs de la table étant fortement ancrés dans leur culture. La France dispose d'une image très positive. Pour approcher le marché italien, il convient de privilégier des produits ne rentrant pas en concurrence directe avec l'offre locale, en continuant de garantir un haut niveau de qualité, tout en s'adaptant à ce marché en mutation. Soit des produits qualitatifs réalisant un compromis entre complémentarité de la gamme italienne et proximité en termes de goûts et d'habitudes de consommation.

*Par ailleurs, l'Exposition Universelle de Milan en 2015 (EXPO 2015) qui aura pour thème « Nourrir la planète - énergie pour la vie », offrira également des belles opportunités pour nos pôles sectoriels et nos entreprises.*

### LA SANTÉ ET LE BIEN-ÊTRE

L'Italie consacrera, en 2020, 10% du PIB à ce secteur en raison principalement du vieillissement de la population. Dans ce contexte, les PME françaises innovantes peuvent trouver de bonnes opportunités d'affaires puisque 62% des médicaments consommés en Italie sont importés (malgré cela, l'Italie est un exportateur net de médicaments). L'offre française est particulièrement appréciée compte tenu de la notoriété du Made in France, le canal des pharmacies connaît un fort développement et les distributeurs recherchent particulièrement des produits dermocosmétiques ou des compléments alimentaires ayant une connotation «santé» et «efficacité» forte.

### VILLE DURABLE (ITS, EAU, ENVIRONNEMENT, SMART GRIDS, ETC.)

Au cours des dernières années, les municipalités italiennes ont mises en œuvre des politiques visant à faire évoluer leurs villes vers le concept de villes intelligentes. Parmi elles, Milan, capitale économique du pays, est de plus en plus concernée par les thématiques liées à la mobilité et à la ville durable, notamment avec l'Exposition Universelle 2015.

Les axes prioritaires du développement urbain de la capitale lombarde, pour les années à venir, sont centrés sur le concept de durabilité et de protection environnementale qui passe par l'amélioration du réseau urbain, des systèmes d'information voyageurs et d'infomobilité, l'efficacité énergétique, l'aménagement urbain et la gestion des espaces verts. Les autres villes, y compris celles de taille plus modeste, ne sont pas en reste en termes d'innovation sur la mobilité durable.

### LES TIC

Ces dernières années, on assiste à l'émergence d'un nouveau phénomène, dénommé « Global Digital Market » qui se manifeste par l'explosion de nouveaux segments d'activité. La diffusion des dispositifs mobiles connectés (tablettes : +125% ; e-readers : +719% ; télévisions connectées: +92% ; smartphones : + 59% ; etc.), le développement de l'Internet des objets (+12%) et des technologies M2M, ainsi que la croissance constante des contenus numériques et de la publicité en ligne (+7.1%) offrent de nouvelles opportunités pour les éditeurs de logiciels et fournisseurs de services informatiques. Par rapport à l'année dernière, le domaine du Web Marketing a enregistré une croissance de 47% et la publicité en ligne de 34%.

En matière d'économie mobile, l'Italie se démarque nettement. La téléphonie mobile, véritable moteur de la croissance du secteur TIC, se révèle être particulièrement dynamique, avec des taux de pénétration de lignes actives, de smartphones et d'accès à la large bande mobile parmi les plus élevés au monde. L'effervescence de ce secteur représente donc un terrain très fertile à la création de TPE et PME et au développement de solutions innovantes.

## Les investissements

**Remarque préliminaire : les données relatives aux stocks et aux flux d'IDE entre la France et l'Italie ne sont pas encore disponibles pour l'année 2013. Ces données portent donc sur l'année 2012.**

En termes de stocks d'IDE, on observe une asymétrie des positions françaises et italiennes : le rapport est d'un peu plus du simple au triple, avec des IDE italiens en France de l'ordre de 15 Mds EUR en 2012 (Banque de France) et des IDE français en Italie de plus de 38,9 Mds EUR.

S'agissant des flux, en 2012 selon la Banque de France, les flux d'IDE français à destination de l'Italie se sont tassés, à 3,4 Mds EUR, après s'être sensiblement redressés l'année précédente. Bien qu'inférieur au pic d'avant-crise en 2007, le niveau atteint en 2012 s'établit cependant au-dessus de la moyenne observée sur longue période, plaçant l'Italie l'an dernier au 4<sup>e</sup> rang des pays destinataires des flux d'investissements français avec 12% du total, derrière les Pays-Bas, la Belgique et le Luxembourg.

Les flux d'IDE italiens à destination de la France enregistrent en 2013 pour la 3<sup>e</sup> année consécutive un solde négatif, plus prononcé qu'en 2011 (-554 Mds EUR après -43 Mds EUR en 2011).

Le stock d'investissements français en Italie a repris sa progression en 2012 après s'être stabilisé l'année précédente, représentant un total de 38,9 Mds EUR, en hausse de 6,2% sur un an.

Depuis 1995, la croissance des IDE italiens en France atteint à peine 2% en moyenne annuelle, alors que celle des IDE français en Italie avoisine les 12% par an.

|             | STOCKS IDE français en Italie | STOCKS IDE Italiens en France |
|-------------|-------------------------------|-------------------------------|
|             | En millions EUR ou USD        |                               |
| <b>2012</b> | 38 886                        | 15 079                        |
| <b>2011</b> | 36 628                        | 13 338                        |
| <b>2010</b> | 36 974                        | 13 754                        |
| <b>2009</b> | 37 710                        | 15 354                        |
| <b>2008</b> | 37 689                        | 13 666                        |

Source : UBIFRANCE d'après SER DE ROME- Données Banque de France

### La France est dans le top 3 des investisseurs en Italie

Selon les estimations, le stock des investissements est de plus de 40 Mds EUR en 2013, la France est le 1<sup>er</sup> investisseur en Italie (hormis les Pays-Bas et le Luxembourg, pays de transit d'IDE). L'Italie est pour sa part le 7<sup>e</sup> pays investisseur en France. En nombre de projets créateurs d'emplois en France, l'Italie se situe, depuis 2008, au 3<sup>e</sup> rang mondial derrière les Etats-Unis et l'Allemagne.

La présence française en Italie est importante et ancienne (présence séculaire de Michelin, Air Liquide, Alstom, etc.) : au total, selon l'INSEE près de 1.500 entreprises à participation française sont présentes sur le territoire italien. Elles emploient environ 24.000 salariés pour un chiffre d'affaires total de plus de 100 Mds EUR. En termes sectoriels, investissements français à l'étranger en termes de stock en 2012.

La présence française est majoritairement concentrée sur le secteur des services (60% du total), notamment dans les activités financières et d'assurance (42%) (suite aux acquisitions réalisées par de grands groupes français : BNP Paribas (BNL et BNL vita), Crédit Agricole (Cariparma), Axa (joint-venture avec MPS) et COVEA (Bipiemme Vita)), tandis que 23.5% des encours engagés en Italie portent sur l'industrie manufacturière. L'énergie est également un secteur important avec notamment GDF-Suez et sa joint-venture avec Acea par exemple, EDF, actionnaire de EDISON.

Les différents classements placent la France 1<sup>er</sup> ou 2<sup>e</sup> investisseur en Italie, généralement derrière le Luxembourg ou les Pays-Bas, qui figurent souvent parmi les premiers émetteurs d'IDE, du fait de la présence de nombreux sièges sociaux d'entreprises pour des raisons fiscales.

**L'Italie est le 7<sup>e</sup> pays investisseur en France** (en excluant le Luxembourg et les Pays-Bas qui constituent des plates-formes d'investissements étrangers).

Dans l'autre sens et à un niveau 2,5 fois inférieur, le stock d'investissements italiens en France s'inscrit en légère baisse en 2012, à 15,1 Mds EUR, plaçant l'Italie au 9<sup>e</sup> rang des investisseurs en France. Le secteur des services recueille plus de 80% du total des investissements italiens (dont 34% pour l'immobilier et 18% pour les activités financières et d'assurance), et l'industrie manufacturière 16%. On peut notamment citer la présence de Finmeccanica à travers la « Space Alliance » conclue avec Thalès, mais également dans le secteur aéronautique (joint-venture « GIE-ATR » avec EADS) et des torpilles (consortium Eurotrop). Les investissements italiens en France sont également importants dans le secteur énergétique (à travers ENI et ENEL) et dans le domaine des assurances (Generali). A noter également la présence des groupes Fiat, Italcementi, Barilla, Autogrill et Mondadori.

Depuis 1995, la croissance des IDE italiens en France atteint à peine 2% en moyenne annuelle, alors que celle des IDE français en Italie avoisine les 12% par an.

La présence italienne est également ancienne en France. D'après le rapport annuelle de Business France Invest, plus de 1.400 entreprises italiennes sont présentes en France, où elles emploient plus de 100.000 salariés. Les investisseurs italiens en France privilégient les activités de production (37% du total) et sont à l'origine de 11% des investissements réalisés dans cette fonction. La présence sectorielle des investisseurs italiens est diversifiée et répond aux avantages comparatifs de la France. À noter que les entreprises italiennes sont à l'origine de 15% des investissements réalisés dans le secteur textile, 14% dans celui des constructeurs automobiles et 13% dans celui de la chimie et plasturgie.

Les entreprises italiennes investissent sur l'ensemble du territoire. Les forces d'agglomération sont néanmoins à l'oeuvre : les investissements se localisent principalement en Île-de-France (22%), en Provence-Alpes-Côte-D'Azur (15%) et en Midi-Pyrénées (12%).

En 2014, les investissements en provenance d'Italie ont créé ou maintenu 1.680 emplois en France. L'Italie maintient donc le dynamisme de ses investissements en France et se positionne au 4<sup>e</sup> rang avec 89 décisions d'investissement (66 à périmètre constant contre 64 l'année précédente). Les investissements italiens se distinguent par une forte spécialisation dans les activités de production/réalisation. 60% des entreprises italiennes investissent dans cette fonction, qui représente les trois quarts des emplois créés par les entreprises italiennes. L'Italie est ainsi la 3<sup>e</sup> contributrice des investissements dans les activités de production en France.

## Environnement des affaires et conseils pratiques

### Les usages du pays et les pratiques commerciales de l'Italie

Bien qu'étant proche géographiquement et culturellement, l'Italie présente des différences marquées avec la France sur le plan de la pratique des affaires. L'un des premiers points à analyser est le fonctionnement du secteur auquel on s'adresse. Le marché italien est en effet beaucoup plus régionalisé et fragmenté qu'en France ; ainsi, il est rare que les opérateurs locaux aient une couverture nationale. L'Italie est un marché qui privilégie la proximité. En conséquence, les grossistes, distributeurs et agents sont le plus souvent tenus de s'appuyer sur des sous-distributeurs ou sous-agents bien implantés localement.



Les relations d'affaires en Italie s'établissent le plus souvent sur un mode très personnel. Les Italiens privilégient dans les affaires le réseau de connaissances et de relations personnelles qu'ils ont tissé au fil du temps. Dans les petites sociétés familiales, qui représentent la grande majorité des structures industrielles et commerciales italiennes, on a souvent affaire directement au propriétaire et aux membres de sa famille. Soigner la qualité de ses relations personnelles est primordial pour réussir.

Afin d'obtenir de meilleurs résultats, il est préférable de bien préparer son déplacement et de s'y prendre suffisamment à l'avance. Ce déplacement pourra se faire avec l'appui du Bureau Business France en Italie ou de tout autre opérateur qui propose des missions commerciales « clefs en main », avec la visite de clients potentiels sélectionnés en compagnie d'un traducteur. De plus, il est conseillé de confirmer ces rendez-vous deux jours avant, voire la veille.

Enfin, il convient d'aborder toute négociation commerciale avec modestie sachant que, dans les stéréotypes italiens, les Français sont souvent jugés arrogants et peu flexibles.

## Les modes de paiement les plus couramment utilisés en Italie

**Le virement bancaire SWIFT** : un moyen rapide à réserver aux relations de confiance

Ce système est conseillé car la quasi totalité des banques y adhère. Rappelons que le Swift est un réseau de télécommunications privé géré par ordinateur. Compte tenu du caractère passif de ce moyen de paiement, puisqu'il est effectué à l'initiative du débiteur, le virement doit être proposé seulement lorsqu'un réel climat de confiance s'est instauré.

**La RIBA (Ricevuta Bancaria)** : le mode de paiement privilégié dans les règlements du commerce extérieur

Il s'agit d'une reconnaissance de dette, émise par l'intermédiaire de la banque du débiteur et comportant les coordonnées bancaires du créancier, le montant et la date de paiement prévue. Son mécanisme s'apparente plutôt à la remise documentaire, le créancier remettant la RIBA à sa banque pour en obtenir le paiement.

**Le chèque**

Lorsqu'il y a émission d'un chèque et que la date d'émission ne figure pas sur le chèque, c'est la date de présentation au paiement qui fait foi pour la définition de la date de valeur, représentant ainsi pour l'émetteur un gain d'au moins une semaine. La moindre irrégularité dans l'endos est un motif de rejet automatique de la part de la banque tirée. Il est donc nécessaire de toujours apposer le cachet commercial de l'entreprise bénéficiaire du chèque lors de l'endos, en s'assurant que les deux noms (bénéficiaires et cachet commercial) sont identiques.

## *Bonnes pratiques dans la prévention de la corruption*

En matière de commerce international, le paiement de « faveurs » peut s'avérer une pratique courante afin de favoriser la conclusion d'une affaire. Une quelconque facilité (matérielle ou pécuniaire) peut être attendue en échange de services fournis par l'administration, ou par d'autres entreprises. Ainsi, certaines entreprises qui travaillent régulièrement à l'international peuvent être invitées à payer des pots-de-vin en vue de gagner des contrats, ou des « pourboires » afin d'obtenir un traitement prioritaire de leur dossier au sein des administrations.

L'entreprise doit cependant être consciente que pratiquer la corruption peut être dangereux d'une part parce que certains pays la condamnent fortement au travers de mesures anti-corruption, d'autre part parce que la corruption peut avoir des implications directes sur la gestion de l'entreprise.

Le manager international doit être très attentif à tracer une ligne distincte entre « la voie raisonnable » pour faire du commerce international, et des pratiques relevant directement de la corruption. Les pots-de-vin ouvrent la voie à une performance de mauvaise qualité et à la perte de repères moraux parmi le personnel de l'entreprise. La corruption mène à la propagation de pratiques commerciales contraires à l'éthique.

C'est pourquoi l'OCDE a adopté une convention, en décembre 1997, sur la lutte contre la corruption qui établit des normes juridiquement contraignantes tendant à faire de la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales une infraction pénale et prévoit un certain nombre de mesures visant à mettre en œuvre efficacement cette infraction.





Notre Agence souscrit aux principes de cette convention et invite l'ensemble de ses clients à prendre connaissance du décret n° 2000-948 du 28 septembre 2000 portant publication de cette convention et à en mesurer les enjeux dans le cadre de leurs pratiques professionnelles.

## Pour en savoir plus



Guide des affaires  
ITALIE  
Actualisation à  
paraître  
4<sup>e</sup> trimestre 2015  
[Commandez-le...](#)

Business France vous propose quatre gammes complètes de produits et services d'accompagnement pour vous aider à identifier les opportunités des marchés et à concrétiser vos projets de développement

-  • **Gamme Conseil** : pour obtenir la bonne information sur les marchés étrangers et bénéficier de l'expertise des spécialistes de Business France.
-  • **Gamme Contact** : pour identifier vos contacts d'affaires et vous faire bénéficier de centaines d'actions de promotion à travers le monde.
-  • **Gamme Communication** : pour communiquer à l'étranger sur votre entreprise, vos produits et votre actualité.
-  • **Volontariat International en Entreprise (VIE)** : pour optimiser votre budget ressources humaines à l'international

Retrouver le détail de nos produits sur : [www.businessfrance.fr](http://www.businessfrance.fr)

**UBIFRANCE et l'AFII ont fusionné le 1er janvier 2015 pour créer Business France.**

© 2015 – Business France

Toute reproduction, représentation ou diffusion, intégrale ou partielle, par quelque procédé que ce soit, sur quelque support que ce soit, papier ou électronique, effectuée sans l'autorisation écrite expresse de Business France, est interdite et constitue un délit de contrefaçon sanctionné par les articles L.335-2 et L.335-3 du code de la propriété intellectuelle.

**Clause de non-responsabilité :**

Business France ne peut en aucun cas être tenu pour responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication dans un but autre que celui qui est le sien, à savoir informer et non délivrer des conseils personnalisés.

Les coordonnées (nom des organismes, adresses, téléphones, télécopies et adresses électroniques) indiquées ainsi que les informations et données contenues dans ce document ont été vérifiées avec le plus grand soin. Toutefois, Ubifrance ne saurait en aucun cas être tenu pour responsable d'éventuels changements.

Prestation réalisée sous système de management de la performance certifiée BVC ISO 9001 : 2008

Auteur : Business France Italie - Bureau de Milan

Adresse : Corso Magenta, 63 – 20123 Milan - Italie

Tel : +39 02 48 54 71

Fax : +39 02 48 12 774

Rédigé par : José Gibaul et SER de Rome

Revue par : Didier Bourguignon

Version originale du : 20/08/2009

Version mise à jour le : 10/04/2015